

LA LETTRE DU MAIRE n°2

Spéciale Epidémie de COVID-19 / 21 avril 2020



Durant la période de
confinement, pour
toutes vos questions :

NUMÉRO UNIQUE

 03 27 28 51 51

mairie@fresnes-sur-escout.fr

La semaine dernière, je vous informais des différentes mesures prises sur la commune à la suite de l'allocution du Président de la République et quelques jours plus tard certaines annonces ont déjà été modifiées; j'en veux pour preuve le revirement de discours concernant les personnes âgées.

Depuis le début du confinement, chaque jour, les mairies reçoivent de la part de la Préfecture de Région, une note avec certaines directives qui doivent s'appliquer parfois dès le lendemain.

Ces dispositions peuvent être interprétées différemment d'une commune à l'autre (par exemple la gestion des cimetières). Il arrive également que la communication trop rapide de certains maires les oblige à revenir sur leurs décisions (comme l'obligation du port des masques refusée par le conseil d'État). A cela s'ajoutent les nombreuses décisions qui ne sont pas de notre compétence et doivent attendre l'aval de notre agglomération (par exemple le ramassage des déchets verts). C'est une liste non exhaustive des obstacles quotidiens que nous devons surmonter.

L'équipe municipale et moi-même avons fait le choix de ne communiquer que sur la base d'informations précises et vérifiées.

Ce n'est pas un manque d'initiative, ce n'est pas un manque de clarté, ce n'est pas une démarche politicienne, c'est une gestion prudente d'une crise inédite qui laisse tout le monde dans l'expectative et face à laquelle la précipitation n'est jamais de bon conseil.

De manière très claire, je vais prendre trois exemples concrets qui devraient faire écho :

- **Soutien économique aux commerces** : La direction des finances publiques a été interrogée sur la possibilité pour la mairie de venir en complément des aides versées par l'Etat, la Région ou l'Agglomération pour les petits commerces, et particulièrement pour ceux dont la situation ne correspond pas aux règles définies par ces 3 entités. Nous avons reçu une fin de non-recevoir car ce n'est pas de la compétence d'une mairie. Des alternatives sont actuellement étudiées pour soutenir notre tissu commercial.
- **Garde d'enfant** : Nous avons souhaité, dans le cadre des gardes d'enfants de parents soignants dans nos écoles, accueillir en complément les enfants dont les deux parents travaillent dans le commerce. Impossible car cela ne correspond pas aux choix de l'Education Nationale,
- **Les masques** : Dans un tout autre domaine, nous avons, comme toutes les communes de France passé commande de masques en prévision du déconfinement mais pour l'instant, rien ne nous est encore parvenu: Alors pourquoi faire un effet d'annonce sans information précise ou délai de livraison ?

Chères Fresnoises et chers Fresnois, je le redis, comme je l'ai fait depuis le début : nous ne sommes pas dans une course à l'annonce pour savoir qui agira le premier, ou qui fera telle action ! Il nous faut, en cette période de crise sanitaire qui annonce une crise économique encore plus difficile, arrêter de regarder ce qu'il y a dans l'assiette du voisin et être respectueux et solidaires pour passer ensemble ce cap.

Prenez toutes et tous bien soin de vous et de vos proches.

Valérie FORNIES
Maire de Fresnes-sur-Escout

LE 11 MAI ? ÉCOLE OU PAS ÉCOLE ?

La Mairie n'y est pas favorable tant que les orientations du gouvernement et de l'Education Nationale ne sont pas précisées. En fonction des préconisations, nous serons vigilants à vérifier qu'elles soient applicables pour un accueil en toute sécurité des enfants. C'est l'État qui doit donner aux collectivités territoriales les moyens pour l'ouverture de nos écoles dans de bonnes conditions.

A l'image de Bernard Pivot qui propose d'introduire dans la constitution cette phrase « **Aucun gouvernement n'est autorisé à faire des économies sur la santé** », je propose qu'au même titre nous puissions proposer « **Aucun gouvernement n'est autorisé à faire des économies sur la sécurité sanitaire des enfants** ».

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES ?

Même si une partie des travaux de grande ampleur qui se déroulaient dans nos écoles a dû être stoppée pour cause d'épidémie, **nous poursuivons plusieurs chantiers urgents**, notamment en ce qui concerne l'école Pierre et Marie Curie et la cantine de l'école Daniel Féry. **Les travaux dans les autres structures reprendront dès la fin du confinement et comme prévu dans nos perspectives budgétaires.**

LES MARCHÉS A NOUVEAU OUVERTS ?

- **Nous devrions être en mesure de pouvoir à nouveau ouvrir le marché hebdomadaire du Mardi dès la semaine prochaine** pour tous les étals alimentaires. Un protocole strict édicté par la préfecture sera mis en place.
- Le Marché des producteurs locaux et bio devrait pouvoir lui aussi rouvrir ses portes dans les mêmes conditions probablement le vendredi 5 juin.

COMMÉMORATIONS

Ces prochaines semaines devaient avoir lieu plusieurs commémorations importantes.

L'hommage en souvenir des victimes et des héros de la déportation et la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 ne seront pas oubliés. **Nous les adapterons en fonction de la situation.**

Vous êtes invités à y participer en pavoisant votre façade aux couleurs nationales en mémoire de nos soldats et des victimes de guerre.

MASQUES : ON EN REPARLE...

La solidarité de notre territoire est un atout incontournable pour soutenir l'effort de production. Nous lançons un appel à l'ensemble des acteurs de la ville pour mettre en œuvre l'opération « **un masque pour chaque Fresnois** ».

Le centre socioculturel, l'association des Doigts de Fée avec le soutien de la ville sont d'ores et déjà à l'œuvre pour porter et soutenir cette démarche de fabrication de masques en tissu aux normes AFNOR et seront rejoints, nous n'en doutons pas, par d'autres partenaires et habitants dans les plus brefs délais pour répondre à ce défi du 11 Mai. **Vous souhaitez vous impliquer dans la démarche, faites-vous connaître :**

- par mail : csfresnes@acsv.org
- par téléphone : 07 62 54 81 11
- en envoyant un message privé sur la page <https://www.facebook.com/csfresnes/>